

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

TROISIÈME SESSION DU DIXIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR
L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, JEUDI, LE VINGT-DEUXIÈME JOUR DU
MOIS DE NOVEMBRE, DANS LA SIXIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LE ROI EDOUARD VII

SENAT.

OTTAWA, jeudi, 22 novembre 1906.

Présidence de l'honorable Raoul Dandurand.

Le Sénat se réunit à 2 heures 30 minutes de l'après-midi et s'ajourne à loisir.

DISCOURS DU TRONE.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes :

En ouvrant la troisième session de la dixième législature du Canada, je tiens à vous féliciter de la prospérité sans égale qui règne dans toutes les parties du pays. La récolte a été abondante, le commerce avec l'Angleterre et l'étranger continue de se développer chaque année, et tout indique que cette progression va durer encore de longues années.

Le nombre d'immigrants qui cherchent à s'établir au Canada continue aussi d'augmenter tous les ans, et il est très satisfaisant de constater que, durant la dernière saison, il en est venu des Iles Britanniques une proportion plus considérable que dans le cours d'aucune année passée.

Pendant les vacances qui ont suivi la dernière session, j'ai visité les quatre provinces de l'ouest et j'ai été très heureux de remarquer le grand progrès qui se fait dans le développement de ces riches sections du Dominion. J'ai trouvé la population de l'ouest contente de sa prospérité, pleine d'espoir et de confiance dans l'augmentation future de sa richesse agricole et industrielle.

Le recensement quinquennal que l'on a fait récemment dans l'Alberta et la Saskatchewan démontre que ces provinces ont maintenant droit à ce que leur représentation dans la Chambre des Communes soit augmentée. Un bill ayant pour objet de donner effet à ce droit sera soumis à votre approbation.

Conformément à ce qui a été annoncé au cours d'une précédente session, vous allez être priés d'étudier un bill ayant pour objet la révision du tarif des douanes.

Il va falloir la sanction du parlement pour donner un effet légal au traité conclu avec l'empire du Japon. Un bill à cette fin sera soumis à votre approbation.

Les produits et les objets manufacturés du Canada, étalés à l'exposition internationale qui a eu lieu récemment à Milan, ont beaucoup attiré l'attention et on a la ferme confiance qu'il va pouvoir en résulter une augmentation considérable de notre commerce avec l'Europe centrale et méridionale.

Les autorités navales ayant renoncé à l'usage de l'arsenal de marine d'Halifax, il a été proposé de le céder au gouvernement du Canada. L'offre a été acceptée et l'arsenal va maintenant être utilisé par le département de la Marine et des Pêcheries comme base de ses opérations concernant les aides à la navigation.

Vu que, depuis quelques années, nombre d'immigrants ont été induits à venir au Canada par de fausses représentations faites dans le Royaume-Uni, un article a été ajouté au "Merchants Shipping Bill" maintenant devant le parlement impérial, à la demande du ministre du Travail, pour assurer la punition